

CORONAVIRUS : PROCÉDURE INTERVENTION VGP/MONTAGE VÉRIFICATEURS ET MONTEURS D'ACCÈS SUR MESURE



CONSERVEZ
UNE
DISTANCE
DE
2 MÈTRES

Merci pour votre
compréhension
La Direction

Pour notre sécurité à tous, merci de respecter cette procédure :

- 1 Avant son arrivée, dans la mesure du possible, **REGROUPEZ LE MATERIEL DANS UNE ZONE BALISÉE** ou notre salarié pourra travailler sans contact.
- 2 **RESPECTEZ UNE DISTANCE DE 2 MÈTRES** avec notre salarié.
- 3 Notre salarié est équipé de **MASQUE DE PROTECTION**, de **VISIÈRE** ou **LUNETTES DE SECURITE** et de gel hydroalcoolique. Si les 2m00 de distanciation ne peuvent être respectés OU si vous êtes malade, merci de **PORTER UN MASQUE**. En cas de refus du port du masque de votre part, ils sont libres de ne pas honorer le rendez-vous et en informeront le responsable de planning pour le reprogrammer.
- 4 Pour garantir la sécurité de tous, notre salarié est équipé de **GANTS JETABLES** qui seront changés entre chaque rendez-vous. Les consignes sanitaires propres à votre entreprise seront respectées.
- 5 **LE BON D'INTERVENTION** sera envoyé par mail après l'intervention. Vous pouvez le retourner signé par mail ou fax dès réception. L'absence de retour de confirmation sera jugée comme bon pour accord de l'intervention.
- 6 Dans la mesure du possible, privilégiez une **COMMUNICATION SANS CONTACT**, transmettez par mail tous les documents nécessaires.
- 7 **ACCÈS AUX LOCAUX CONTROLÉS** : Pour toutes visites dans nos agences, un protocole est mis en place. Téléphonnez toujours avant de passer afin d'en prendre connaissance.

DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIERES :

- Respectez la distanciation de 2m00
- Lavez-vous les mains régulièrement
- Eternuez dans un mouchoir à usage unique
- Toussez dans votre coude
- Portez un masque si vous êtes malade